

# ACCORD ORGANISATION & TEMPS DE TRAVAIL

## HISTORIQUE :

**12/2015 :**

L'entreprise dénonce les accords en vigueur

**04/2016 :**

Informations aux organisations syndicales

**2016 :** groupes

participatifs

**04/2017 :** début

des négociations

**30/06/17 :**

transmission du projet d'accord (après 5 réunions, malgré la demande des syndicats lors des réunions précédentes)

**13/07/17 :**

transmission du rapport d'expert provisoire au CHSCT et direction

**17/07/2017 :** La

direction clos les négociations. Les organisations syndicales informent de la non-signature de l'accord en l'état.

**18/07/2017 :**

Fin de l'accord temps de travail. Passage au cadre légal.

## **LES NEGOCIATIONS ONT ECHOUÉ !!**

La 7<sup>ème</sup> et dernière réunion, dite de négociation, s'est déroulée le mardi 18 juillet à Mérignac.

### **Malgré les recommandations de l'expert mandaté par le CHSCT**

Qui ont mis en évidence une flexibilité contrainte par des plages fixes et 3 permanences ;  
Des plages horaires qui ne résoudront ni la charge de travail, ni l'absentéisme ;  
Un plus grand déséquilibre vie professionnelle - vie personnelle

### **Malgré les demandes des salariés**

- un jour de récupération pour chaque samedi travaillé
- réduction de la plage fixe pour une réelle flexibilité
- réduction du nombre de permanences hebdomadaires pour une grande souplesse

### **LA DIRECTION NE VEUT PAS ENTENDRE**

**Après quelques avancées, elle rompt unilatéralement les négociations**

Elle impose ses horaires, ses mesures, ses délais  
Nous déplorons le manque de dialogue constructif

### **L'accord qui régit notre temps de travail actuel a pris fin le 18 juillet 2017.**

Refusant toute poursuite des négociations, la direction menace d'appliquer le cadre légal :  
35h/semaine, pas de RTT, pas de compensation, pas de jour off, pas de forfait jour pour les Cadres ...

### **Vos représentants ne céderont pas à ce chantage**

**Aussi, nous attendons que la direction revienne vers nous pour entamer un véritable échange afin d'améliorer le projet qui maintiendra a minima vos acquis.**

**Avec des revendications communes et avec votre soutien, nous portons plus que jamais le projet d'un accord ambitieux dans l'intérêt de tous !**

**L'intersyndicale BPCE Assurances**

